

Image not found or type unknown



Fournisseur de téléphonie mobile (orange)

Par **Abouamr**, le **16/01/2010** à **21:32**

Mon engagement de téléphone chez orange c'est terminée le 31/12/2009, je devais changer de fournisseur en conservant mon numéro de téléphone, malheureusement je me suis aperçu qu'il m'ont ré engagé pour un an alors que je n'ai rien signé, je pris contacte par téléphone avec un de leurs agents qui m'annonce que j'aurais accepté une offre verbale de -10% sur mes factures à venir et que suite à ça j'ai l'obligation de rester avec eux j'usqu'au 31/01/2010 ont'il le droit de le faire...??? quel sont mes droit
Merci par avance de vos réponses

Par **loe**, le **17/01/2010** à **17:35**

Bonjour,

Aviez-vous résilié votre contrat par courrier en RAR ?

Si vous ne l'avez pas fait, le contrat se renouvelle automatiquement par tacite reconduction.